



LE CONSEIL MUNICIPAL EN 3 POINTS

1. Régisseur suppléant

À la demande du trésorier du centre des finances publiques de Cabourg-Dives, les élus ont nommé un régisseur suppléant, en la personne de Danièle Hodot-Parisot. « Ceci afin d'assurer la continuité du service public », explique le maire Bernard Hoyé.

2. Point sur les travaux

Il y a un mois ont été achevés les travaux de réfection des Chemins de la Gare, du Lieu Gamard et Hamel. « Ce qui clôt notre programme pour cette année », souligne le maire. Les entretiens des Chemins de Saint-Vaast, du Sémaphore, du Calvaire sont également terminés. La mise en forme du Chemin de La Londe est achevée, de même que le busage des Chemins de Ricqueville et du Four. Actuellement a lieu l'entretien partiel du Chemin aux Lièvres. « Cet entretien est nécessaire et doit être fait tous les deux ans ».

3. Questions diverses

Le Conseil municipal a donné un accord de principe pour renouveler l'exposition de Playmobil l'année prochaine. « Suite au vif succès remporté en 2017, l'association requiert une nouvelle date en 2019, dans la période du 14 juillet au 15 août, ainsi qu'une bourse aux jouets cet hiver 2018 », souligne satisfait le premier édile. La commune de Gonneville-sur-Mer rencontre des difficultés quant à internet et son débit. « Il est envisagé de créer un comité de soutien. Les connexions étant trop lentes et la couverture pas suffisamment étendue. Toutes les réclamations sont invitées à être adressées en mairie », annonce Bernard Hoyé.